

Agrégation externe d'anglais – sessions 2024 et 2025
« La structure informationnelle de l'énoncé »
Texte de cadrage

Le programme de l'Option C des sessions 2024 et 2025 est la structure informationnelle de l'énoncé. On s'intéressera aux rapports entre la structure d'un énoncé, en lien avec l'ordre des mots, et le statut des informations apportées : le programme concerne donc les liens entre la syntaxe et la distribution de l'information aussi bien dans des énoncés considérés comme se conformant à la norme (qu'il faudra définir) que dans d'autres qui s'en éloignent en employant des structures associées à des modes particuliers de présentation de l'information (clivées, pseudo-clivées, extraposées, disloquées, existentielles, présentatives, inversions, constructions passives). On s'interrogera sur les notions d'information nouvelle/ancienne, de thème (et de thématisation), de topique (et de topicalisation), de focus (et de focalisation), en se concentrant sur les liens entre la forme prise par un énoncé et la façon dont l'information y est présentée. Il s'agit donc d'étudier « the relationship between the structure of sentences and the linguistic and extra-linguistic contexts in which sentences are used as units of propositional information » (Lambrecht 1994 : xiii).

Le sujet porte sur la structuration de l'énoncé, et non de paragraphes/textes entiers : la dimension textuelle sera prise en compte, mais uniquement en relation avec le contexte fourni par les extraits de corpus proposés.

On distinguera les phénomènes centraux des phénomènes périphériques. Les premiers doivent être bien connus des candidats et peuvent faire l'objet d'un sujet de leçon. Les seconds doivent être suffisamment connus pour pouvoir être identifiés afin d'établir des liens avec les phénomènes centraux. Ils ne peuvent fournir à eux seuls le thème d'un sujet de leçon, mais il peut être nécessaire de les connaître pour traiter un sujet.

I. PHÉNOMÈNES CENTRAUX

1. Définitions des concepts relatifs à la structure informationnelle de l'énoncé

Un premier pan du travail consistera à s'interroger sur les notions mêmes utilisées pour faire référence à la structure informationnelle de l'énoncé. L'interrogation sur les raisons du choix d'un ordre donné, en lien avec la structure informationnelle, s'appuie en effet sur des notions centrales, qui devront être travaillées, définies, mises en perspective. Il s'agira donc de définir la notion d'ordre canonique, ainsi que, notamment, les notions de thème/rhème, de topique, de focus, de commentaire.

1.1. *Ordre canonique de l'énoncé*

On pourra s'interroger sur la notion même d'« ordre canonique » de l'énoncé.

La structure d'un énoncé déclaratif simple est considérée comme la structure « de base », celle qui constitue la structure non marquée ; l'anglais étant, dans la typologie des langues, une langue SVO, la structure de base de cette langue est la séquence sujet-verbe-(éventuel) objet, voire la séquence sujet-verbe-complément (SVC). Dans quelle mesure cet ordre des mots est-il, donc, « canonique », l'ordre par défaut ? On s'interrogera sur le lien entre l'assertion et cet

ordre des mots et sur les questions de neutralité (en lien, par exemple, avec la fréquence, ou la nature non marquée de l’assertion).

Cet ordre des mots est supposé, par ailleurs, correspondre à une suite « thème/rhème », et/ou « information ancienne/information nouvelle » : un énoncé, par défaut, commence par de l’information ancienne, pour apporter ensuite une information nouvelle. On s’interrogera sur la définition de ces termes et sur les concepts auxquels ils renvoient.

1.2. *Thème, rhème, topique, commentaire, focus*

On s’interrogera sur la définition des notions de thème/rhème, topique/commentaire, focus et leur(s) emploi(s). On associera à cette réflexion celle sur les termes dérivés de thématisation, rhématisation, topicalisation, focalisation. L’utilisation d’autres termes pourra également être prise en considération (par ex., propos).

Le fait qu’une information soit considérée comme « donnée », « ancienne », ou « saillante », suppose une réflexion sur les termes et leur emploi, ainsi que sur les questions de prévalence/saillance informationnelle. Il s’agira également de s’interroger sur ce qui fait qu’une information peut être considérée comme ancienne ou nouvelle. On intégrera donc à la réflexion les questions d’ordre sémantique et/ou pragmatique de présupposition et/ou d’accessibilité ; il conviendra de fournir une analyse de ce qui constitue un arrière-plan (« background », « givenness »), voire, plus largement, de ce qui constitue un élément repéré/un repère (une forme, se détachant sur un fond). L’opposition information nouvelle/information ancienne pourra également être nuancée, ou ses modes de constitution explorés : une information inférable est-elle nouvelle, ou ancienne ? Ce travail sur la présupposition, l’opposition fond/forme, la saillance, ou encore l’état d’activation du référent, visera à montrer comment sont définies les notions employées dans l’analyse de la structuration de l’énoncé.

1.3. *Terme de départ/repère constitutif de l’énoncé*

On s’interrogera également sur des modes d’analyse multiples de l’ordonnement des éléments constitutifs d’un énoncé en langue et/ou en discours. On pourra notamment citer ici les notions de « termes de départ » et de « repère constitutif » dans la Théorie des Opérations Énonciatives d’A. Culioli, mettant en avant la façon dont, à partir d’une distribution de départ (« lexis »), la structuration de l’énoncé dépend de repérages choisis en discours, associés à des valeurs énonciatives (cf., par ex., Fuchs 1984). L’articulation entre topique/thème/repère constitutif pourra faire l’objet d’une attention particulière.

1.4. *Les principes du dynamisme communicatif*

L’ordre dans lequel les informations apparaissent est régi par le dynamisme communicatif, et en particulier par trois grands principes qui visent à faciliter le traitement des informations et, de là, la communication, et qui déterminent ce qui apparaît en position initiale et finale :

- l’ordre thème-rhème ou « information ancienne »-« information nouvelle » ;
- le principe du « *end weight* », ou les questions de poids relatif : les constituants syntaxiques les plus lourds sont habituellement placés en fin d’énoncé, pour faciliter le traitement du reste des informations ;
- le principe du *end focus*/focus final : en contexte non marqué, le focus/l’accent nucléaire est situé en fin d’énoncé (généralement sur le dernier terme lexical).

Il s’agira de voir comment ces trois grands principes, et en particulier les deux premiers, contribuent à structurer l’information au sein de l’énoncé.

2. Ordre(s) des mots et structure informationnelle

L'anglais n'ayant pas, ou peu, de marques casuelles, l'ordre des mots peut y être plus contraint que dans d'autres langues : on s'interrogera sur le lien entre ordonnancement des énoncés et structure informationnelle, notamment sur les modifications syntaxiques de l'ordre des mots.

2.1. *Inversion et ordre des mots, ordre « canonique » ou marqué*

L'analyse portera en premier lieu sur l'ordre canonique évoqué plus haut. L'ordre canonique est-il simplement un ordre « de base » ou, au contraire, est-il déjà un ordre signifiant ? Tout ordre des mots est-il porteur de sens, et est-il donc en cela marqué, à sa façon ?

En lien avec cette réflexion, on s'interrogera sur l'utilisation des termes d'« inversion » ou de « déplacement » qui supposent l'existence d'un ordre de départ. Un ordre des mots donné, différant d'un autre, peut en effet être associé, dans une approche relevant de grammaires des constructions par exemple, à un mode de structuration autonome, non dérivé. La question est, par ailleurs, celle de savoir quels sont les ordres signifiants. On décrira et analysera les modes de structuration attestés, en interrogeant la nature des structures existantes, entre ordres « de base » ou dérivés : transformations en grammaire transformationnelle, dérivations/« inversions », ou au contraire, constructions indépendantes.

On pourra également s'intéresser à l'opposition « ordre des mots »/« ordre des constituants » : il s'agit aussi de prendre en compte la nature des éléments pertinents. On pourra s'interroger sur ce qui peut être (dé)placé dans une position donnée (élément lexical, groupe, proposition...), ou, le cas échéant, sur la continuité/discontinuité des constituants déplacés.

2.2. *Ordre des constituants, structure informationnelle et assertion*

Certains ordres de mots sont associés à des modes de présentation de l'information : il s'agira, dans le cadre du programme, de s'interroger sur le rapport de ces constructions à la structure informationnelle, et non sur l'ensemble des points qu'elles peuvent soulever. On s'interrogera, notamment, sur le lien entre assertion (ou non-assertion) et ordre des constituants.

2.2.1. *Interrogatives et exclamatives*

Quelles sont les interactions entre l'ordre des mots et la fonction pragmatique ou discursive des interrogatives, en lien avec la structure informationnelle ? On pense notamment à l'inversion auxiliaire-sujet, mais aussi à la position initiale du mot en WH- dans les interrogatives ouvertes. Dans quelle mesure les interrogatives en WH- sont-elles des formes de thématisation (Halliday & Matthiessen 2014, Cotte 2019) ? Le rétablissement de l'ordre S-Auxiliaire dans les interrogatives indirectes pourra également être analysé, toujours en lien avec la structure informationnelle (lien avec l'assertion, la subordination ; réflexion sur la relation entre les fonctions des interrogatives directes ou subordonnées et l'ordre des mots).

Les exclamatives qui commencent par un mot en WH- ne font pas appel à un ordre Aux-S, retrouvant ainsi, comme les interrogatives indirectes, l'ordre des énoncés assertifs ; ce que ces ordonnancements disent du lien entre les types d'énoncé et leur fonction pourra être interrogé.

2.2.2. *Hypothétiques et conditionnelles*

D'autres cas sont possibles où l'ordre des mots n'est pas l'ordre canonique : on s'interrogera sur la présence, dans des subordonnées hypothétiques ou conditionnelles, de l'ordre Aux-V

(*Had he known, he wouldn't have done it*), qui peut, de nouveau, soulever la question du lien entre ordre canonique et assertion.

2.3. Formes de réagencement

2.3.1. Inversions stylistiques, ou locatives ; inversions modales, ou négatives

On s'intéressera aux « **inversions stylistiques** » ou « **locatives** » et à leurs caractéristiques, dans lesquelles le verbe – et non l'auxiliaire – précède le sujet, sauf si le sujet est pronominal (*Among those present were the President and Mrs Biden*), ainsi qu'aux « **inversions négatives** » ou « **modales** », constructions dans lesquelles la présence, en début d'énoncé, d'un élément négatif ou semi-négatif (*Hardly had she moved, when the bush in front of her erupted*, COCA ; *Neither did she*) ou d'un marqueur d'intensification (*So depressed did he feel that nothing would cheer him up*) conduit à un ordre des mots Aux-V. L'ordre des mots peut également être « non canonique » après certaines formes anaphoriques (*So did she, Neither did she* en étant déjà des exemples).

2.3.2. Antéposition

Le terme de « **fronting** » ou « **antéposition** » décrit le positionnement d'un constituant en début d'énoncé ; il peut supposer, également, un déplacement, donc un ordre de départ.

On s'interrogera sur la nature de ce qui peut être antéposé (types de constituants et/ou fonctions), sur la possible création d'une discontinuité, afin de mettre en avant les conditions d'emploi de ces constructions, en lien avec ce qui permet de les analyser en termes de « **topicalisation** » (antéposition du topique, *I gave him a book, but the book I gave him he never read*) ou de « **focalisation** » (antéposition du focus, *He is so hard to please, but this book he definitely liked*).

On pourra également faire le lien entre l'antéposition du topique (topicalisation) et l'inversion, l'antéposition pouvant s'accompagner d'une inversion sujet-auxiliaire ou d'une inversion sujet-verbe.

2.3.3. Ordre des mots et voix/passif

Un autre cas de réflexion sur l'ordre des mots a trait à la **voix**, notamment l'opposition **actif/passif**. Il ne sera pas question ici du passif en général, mais spécifiquement du lien entre la construction du passif et l'organisation informationnelle.

Un énoncé au passif commence par un sujet, qui correspond, généralement, au patient : le choix de commencer un énoncé avec tel ou tel actant est lié à l'importance relative de ces actants dans le contexte du discours, et donc à la question de savoir de quoi/de qui l'on parle. La présence d'énoncés au passif, et éventuellement de voix parfois dites « moyennes », constructions « ergatives », sera ici étudiée dans sa relation avec la structure informationnelle.

On comparera le choix de la construction passive avec celui d'une construction active, impersonnelle, ou autre, afin de dégager les contraintes associées à la façon dont l'information est traitée et dont ce traitement se reflète dans la syntaxe de l'énoncé.

2.3.4. Ordre des mots et montée

Les **structures à montée** sont également à analyser en lien avec la structure de l'information : elles permettent de réorganiser l'information en fonction du co-texte gauche, pour une plus grande cohésion discursive, ou en fonction de la saillance que l'on souhaite

donner à tel ou tel élément au niveau informationnel. Seuls les cas de montée du sujet ou de l'objet de la subordonnée en position de sujet de la principale présentent un intérêt pour l'étude de la structure informationnelle ; sont ainsi exclus les cas de montée du sujet de la subordonnée en position d'objet de la principale.

Certains cas de montée du sujet de la subordonnée en position de sujet de la principale (*John seems to have had a terrible day*) seront à comparer avec les cas d'extraposition du sujet (*It seems that John had a terrible day*), plus particulièrement en lien avec les motivations discursives, même si certaines contraintes syntaxiques ne sont pas absentes. Il en est de même pour les cas de montée de l'objet en position de sujet, autrement appelés cas de *tough-movement* (*This book is difficult to read*). Pour certains linguistes (cf. Khalifa 2004), il ne s'agit pas véritablement d'un cas de montée, ni donc d'un cas de mouvement : la structure présente certaines contraintes supplémentaires et semble alors relever d'un cas de thématisation du GN le plus défini, qui réfère à l'élément le plus saillant dans la représentation mentale.

3. Structures associées à des modes de présentation particulière de l'information

Certaines structures sont associées à des modes de présentation particulière de l'information, au point où l'on pourrait parler de constructions ou structures dédiées, visant à présenter l'information d'un point de vue particulier. La syntaxe rencontre ici aussi la sémantique et les contraintes pragmatiques/discursives, ces différents niveaux devant être pris en compte. On pourra de nouveau, dans l'analyse de ces structures, s'interroger sur leur nature de transformations, d'insertion de nouveaux éléments (contrairement aux formes évoquées précédemment), de constructions indépendantes..., toujours en lien avec la structure informationnelle : quel(s) lien(s) entretiennent-elles avec des structures autres, ou dites « non marquées » ?

On s'intéressera ici principalement aux clivées, pseudo-clivées, extraposées, disloquées, existentielles, présentatives.

3.1. Clivage

On s'intéressera à la formation des **clivées**, ou **clivées en IT**, et à leur emploi ou fonction. Les caractéristiques de ces constructions devront être prises en compte (formation : rôle de *it* ; nature de *be*, équatif ou non ; nature et rôle de la proposition en *that...*), mais toujours en lien avec les questionnements principaux sur la structure informationnelle.

Seront ainsi particulièrement pertinentes ici la question du rôle de *it* (« *dummy form* »/forme vide, anaphore, cataphore ?), dans la mesure où cette question touche au statut informationnel des éléments auxquels il est fait référence (quel est le lien avec le reste du discours ?), ainsi que les questionnements sur le nombre de propositions dans les clivées, et sur l'interaction entre la structure syntaxique (deux verbes) et la structure informationnelle, sémantique et discursive (une seule proposition ?).

On s'interrogera également sur le placement de l'information nouvelle : les clivées sont considérées comme des formes de focalisation, supposant un paramètre à choisir parmi plusieurs possibles (présence d'un choix, d'un contraste) ; l'information nouvelle, et mise en avant, est donc censée être ce qui suit *IT (be)*, qui est le focus de la clivée. Peut-il y avoir des cas où la structure informationnelle conduit à douter de la nature des contrastes en jeu, de la position du focus lui-même, et donc de la place de l'information nouvelle ? Les liens peuvent-ils être en réalité plus complexes ?

On étudiera également ce qui peut entrer dans la position « focus » de la construction clivée, et donc sur ce que celle-ci permet de mettre en avant, syntaxiquement et discursivement. On comparera les clivées avec les constructions non clivées, mais aussi avec les pseudo-clivées, et, plus secondairement, des constructions qui peuvent en être rapprochées (cf. « questions périphériques »).

Les **pseudo-clivées** ou clivées en WH- (*What I really need is time and sleep*) devront également être étudiées : on s'intéressera à leur influence sur la structure informationnelle et on les comparera aux clivées en IT.

L'analyse inclura les **pseudo-clivées inversées**, dans lesquelles la proposition en WH- se situe en deuxième position, après le verbe (*Time and sleep is what I really need*) : on étudiera les conditions d'emploi de ces constructions, en comparaison avec les pseudo-clivées standard (non inversées) ; on pourra également s'interroger sur le fait de savoir si toutes les constructions où une proposition en WH- est employée en position attributive entrent dans la catégorie des pseudo-clivées inversées, en se focalisant, toujours, sur le lien entre ces constructions et la structure informationnelle.

On s'interrogera sur la comparaison, en termes de distribution de l'information, entre les différentes structures (clivées, pseudo-clivées et pseudo-clivées inversées) : quelle(s) différence(s), syntaxiques mais également pragmatiques ou discursives, entre *It's a new book he needs* et *What he needs is a good book* ? La réflexion portera de manière ciblée sur le rapport entre ces constructions et la structure informationnelle, en appliquant et/ ou interrogeant les notions de focus, focalisation, « *prominence* », etc.

3.2. Extraposition

L'extraposition, du sujet (*It is difficult to explain extraposed constituents*) comme de l'objet (*I find it hard to explain extraposed constituents*), fera aussi l'objet d'une analyse. La présence des extraposées a pu être à la fois, ou alternativement, rapprochée des questions de « *end-weight* » (ce qui est lourd apparaît en fin de phrase), et de mise en avant d'un jugement, les extraposées commençant généralement par un élément évaluatif.

On veillera à expliquer l'emploi des structures extraposées en contexte, en examinant le lien entre la structure employée et la distribution de l'information.

La version non extraposée est souvent plus lourde, plus marquée, que la construction faisant appel à l'extraposition : on s'interrogera sur les contraintes à l'œuvre sur l'emploi des extraposées, en lien avec la distribution de l'information.

3.3. Dislocation

Le phénomène de **dislocation**, qui reste secondaire en anglais, voit un sujet ou un objet être à la fois exprimé sous forme pronominale et par un GN plein. Ce GN peut être positionné à droite du segment central (*It's funny, that*), ou bien à gauche de celui-ci (*My mum, she said that she would do it*). On s'attachera à étudier les critères qui permettent d'identifier les constructions disloquées, ainsi que les contraintes qui pèsent sur leur structure ; on s'interrogera d'autre part sur les conditions de leur emploi, en lien avec le registre, mais avant tout avec la distribution de l'information. La position du GN plein sera interrogée. Les constructions disloquées permettent d'avoir un sujet ou un objet pronominal (donc préconstruit), et d'indiquer ce dont il est question en dehors du noyau de la phrase ; on s'interrogera sur les conditions discursives de leur emploi, et notamment sur le Principe de séparation du rôle et de la référence (PSRR) mis en évidence par Lambrecht (1994 : 185).

3.4. Constructions existentielles/présentatives

Les constructions existentielles et présentatives sont également au cœur du sujet.

Les **constructions existentielles** consistent à introduire un référent sur la scène discursive : les énoncés existentiels peuvent ainsi être considérés comme des énoncés entièrement rhématiques, un nouveau référent étant mentionné pour la « première fois » et introduit en discours, ce qui explique leur compatibilité avec les GN indéfinis – il s’agit de référents nouveaux, non préconstruits. On s’interrogera sur le rôle de *there* dans ces constructions, et, de nouveau, sur leur emploi en contexte : leur fonction d’introducteur de référent nouveau doit ainsi être travaillée et définie. On s’interrogera sur les structures existentielles dont le GN est défini (*There’s the neighbour we could ask*), mais aussi sur les structures dites à « double prédication » (*There was a noise that alerted me*).

La proximité des constructions existentielles et des constructions **présentatives** (*Here is your ticket, Here comes the train*) pourra également être analysée : on s’intéressera particulièrement à la fonction « présentative » de ces énoncés en lien avec la structure informationnelle. Les présentatives servent elles aussi à introduire un référent sur la scène discursive : on les comparera, donc, aux existentielles, mais également aux structures canoniques, hors existentielles ou présentatives.

II. QUESTIONS PÉRIPHÉRIQUES (CONNAISSANCES QUI PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES POUR TRAITER UN SUJET, MAIS QUI NE PEUVENT DONNER LIEU A UN SUJET DE LEÇON)

1. Ordre des constituants et structure informationnelle

- La question de la place des circonstants n’est pas centrale : elle peut être évoquée en relation avec la structure informationnelle, en lien avec les positionnements dans l’énoncé et à des fins descriptives, mais l’analyse des circonstants en tant que circonstants ne relève pas du programme.
- Des connaissances sur le passif, les interrogatives, les exclamatives sont attendues, et doivent pouvoir être mobilisées de manière précise ; dans le cadre du programme, le travail restera cependant centré sur l’interaction entre ces types de structure et la structure informationnelle.
- D’autres cas d’inversion pourront éventuellement être évoqués, toujours en lien avec la structure informationnelle des énoncés dans lesquels un ordre marqué apparaît : l’ordre des mots dans les incises (*said Peter/Peter said*) ; l’inversion SV, occasionnelle, dans les propositions relatives (*An orange-crate table next to the bed, on which stood a photo, COCA*). De la même manière, les constituants discontinus seront pris en compte (*The time will come when you will understand*), sans pour autant faire l’objet de sujets de leçon spécifiques.
- Il existe, pour la plupart des constituants post-verbaux doubles (avec les verbes à particule ; les structures COD + attribut du COD ; les structures COD + COS/adjoint/second objet), deux possibilités de construction qui permettent de gérer l’information grammaticale (*He drove them home ; He drove home all the women with young children*). Il s’agit, le plus souvent, de la grammaticalisation de l’ordre des constituants en fonction du principe du *end weight*, l’information lexicalement pauvre (ex., pronoms) apparaissant avant

l'information lexicalement riche. La question de l'ordre des constituants post-verbaux ne fera pas l'objet de sujets de leçon spécifiques.

2. Constructions favorisant un changement de topique

Certaines constructions et/ou formulations, telles que « **as for X** », « **regarding X** », « **speaking of X** », « **talking of X** », « **concerning X** », seront prises en compte à la fois en lien avec la structure de l'énoncé (avec quel sujet sont-elles employées, quel est leur rôle ?) et en lien avec la définition des termes centraux (changement de topique, Huddleston & Pullum 2022). Elles ne pourront cependant pas donner lieu à un sujet autonome. Pour ce qui est des mots du discours qui fonctionnent au niveau du texte et dont la présence indique un mode de prise en charge de ce qui est exprimé (ex. *so, anyway*), voir III.3. ci-dessous.

3. La notion de définitude et le concept d'anaphore

- La notion de définitude sera également nécessairement prise en compte, en raison de son lien serré avec le caractère donné, thématique des GN définis (choix de ce qui occupe la position de sujet, emplois (im)possibles dans les constructions existentielles...), mais elle ne relève pas du sujet comme une question en soi : on se concentrera sur le lien entre définitude et structure informationnelle/distribution des constituants dans l'énoncé.
- Il en est de même pour l'anaphore : des connaissances sont nécessaires, et doivent être mobilisées, mais seul ce qui relève des rapports entre anaphore et position dans l'énoncé est centralement au programme.

4. Formes de réagencement : insertion et ordre des mots

- Il a pu être proposé qu'il existait d'autres formes de clivées ou de constructions dont on peut considérer que leur emploi offre des similitudes avec les clivées ou pseudo-clivées : on peut ainsi citer les *there-clefts* (ex. *There is – actually, there is a thing that kids don't always realize like what is unusual and what isn't unusual*, COCA), les « *inferential clefts* » (Delahunty 1995, 2001, *It's not (just/simply/only) that + proposition*), ou encore « *the thing is X* » (Delahunty 2012, Berthe 2023/à par.), voire « *the fact is that* » (Aijmer 2007), et des constructions telles que *All I Need is Love* (The Beatles). L'intégration de ces structures aux constructions pertinentes pour l'analyse des liens entre structures syntaxiques employées et structure informationnelle pourra être interrogée, uniquement dans un cadre de comparaison avec des structures plus centrales.
- On pourra également comparer les structures existentielles avec des structures en « *have* », permettant également d'introduire un référent (ex. *I have a neighbour who keeps doing that*), en comparant les emplois à la fois en termes d'introduction du référent et de type de repérage (« *have existential device* », Quirk et al. 1985 : 1411, par exemple *The porter has a taxi ready, He had several friends in China*).
- On pourra également opposer les extraposées, en contexte, à des constructions sans extraposition, quand celle-ci est possible, par exemple *I hate (it) when you're not around*.

III. PHÉNOMÈNES EXCLUS DU PROGRAMME

1. L'**intonation** ne pourra pas, à elle seule, faire l'objet d'un sujet de leçon, le corpus fourni étant écrit. Il sera cependant possible de faire référence au rôle de l'intonation, et notamment du noyau, en fonction des *indices* fournis à l'écrit, et uniquement en s'appuyant

sur ceux-ci ; on pourra aussi comparer des énoncés contenant ces indices avec des énoncés contenant des constructions spécifiques. Toute remarque sur l'intonation devra cependant être prudente, dans la mesure où elle devra prendre en compte le fait qu'il ne peut s'agir que d'hypothèses ou de reconstructions, le corpus étant écrit. Aucun sujet ne portera uniquement sur l'intonation.

2. Aucun sujet ne portera spécifiquement sur de possibles **différences dialectales** (ex. utilisation des clivées en anglais d'Ecosse/d'Irlande) : il peut être intéressant d'être conscient de certaines particularités, réelles ou supposées, de certaines variétés, car de tels énoncés peuvent apparaître dans des corpus, mais ces particularités ne pourront pas faire l'objet central d'une leçon.
3. Le travail principal porte sur l'ordonnement des constituants en lien avec la structure informationnelle : il s'agira donc du niveau de l'énoncé, et non de la structure des discours au sens plus large. En dehors des quelques constructions citées (*as for X*), qui peuvent entrer dans les marqueurs discursifs, les **mots du discours** qui fonctionnent au niveau du texte et dont la présence indique un mode de prise en charge de ce qui est exprimé (ex. *so, anyway*), ne seront pas centraux dans l'analyse. Ils pourront être pris en compte comme indices supplémentaires du statut de l'information en jeu, et du mode de présentation de celle-ci à un co-énonciateur, mais des connaissances spécifiques sur les mots du discours ne sont pas exigées.



Bibliographie indicative

I. Références minimales

- Huddleston, Rodney & Geoffrey K. Pullum (eds.), 2002, [*The Cambridge Grammar of the English Language*](#), Cambridge, Cambridge University Press.
- Lambrecht, Knud, 1994, [*Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus and the Mental Representation of Discourse Referents*](#), Cambridge, Cambridge University Press.
- Quirk, Randolph, Sidney Greenbaum, Geoffrey Leech & Jan Svartvik, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, New York, Longman.

II. Références centrales

- Aijmer, Karin, 1989, [“Themes and Tails: the discourse functions of dislocated elements”](#), *Nordic Journal of Linguistics* 12(2): 137-154.
- Akmajian, Adrian, 1970, [*Aspects of the Grammar of Focus in English*](#), PhD Thesis, Massachusetts Institute of Technology.
- Akmajian, Adrian, 1970, [“On deriving cleft sentences from pseudo-cleft sentences”](#), *Linguistic Inquiry* 1: 149-168.
- Albrespit, Jean, 2007, [« Atypical passives »](#), *Études anglaises* 60/4 : 466-482.
- Birner, Betty, 1994, [“Information status and word order: an analysis of English inversion”](#), *Language* 70: 233–259.
- Birner, Betty J. & Gregory Ward, 1998, *Information Status and Noncanonical Word Order in English*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- Birner, Betty J. & Gregory Ward, 2004, “Information Structure and Non-canonical Syntax”, in L.R. Horn & G. Ward (eds.), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell, 153-174.
- Bolinger, Dwight, 1972. “A Look at Equations and Cleft Sentences”, in E. Firchow (ed.), *Studies for Einar Haugen*, La Haye, Mouton de Gruyter, 96-114.
- Bolinger, Dwight, 1977, *Meaning and Form*, London/New York, Longman.
- Boutault, Joasha & Jean-Charles Khalifa, 2012, « Topique et focus dans les constructions dites ‘tough’ en anglais contemporain », in P. Cappeau & S. Hanote (dirs), *Focalisation(s). Saillance dans les langues : lexique, syntaxe, prosodie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Boutault Joasha, 2011, [“A Tough Nut to Crack: A Semantico-Syntactic Analysis of Tough-Constructions in Contemporary English”](#), *Syntaxe et Sémantique*1/12: 95-119.
- Chen, Rong, 2003, *English Inversion: A Ground-before-Figure Construction*, New York, Mouton de Gruyter.
- Chen, Rong, 2013, “Subject Auxiliary Inversion and Linguistic Generalization: Evidence for Functional/Cognitive Motivation in Language”, *Cognitive Linguistics* 24/1: 1-32.
- Collins, Peter, 1991, [*Cleft and Pseudo-Cleft Constructions in English*](#), Londres, Routledge.
- Cotte, Pierre, 2019. [« Les questions, wh et la thématisation, une enquête »](#), *Corela*, HS-29. DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.8704>.
- Declerck, Renaat, 1988, *Studies on Copular Sentences, Clefts, and Pseudo-clefts*, Foris, Leuven University Press.
- Declerck, Renaat, 1994, [“The taxonomy and interpretation of clefts and pseudoclefts”](#), *Lingua* 9 (1): 183–220.
- Delahunty, Gerald Patrick, 1982, *Topics in the Syntax and Semantics of English Cleft Sentences*, Indiana University Linguistics Club, Bloomington.
- Delin, Judy, 1989, *Cleft Constructions in Discourse*, Unpublished PhD dissertation, University of Edinburgh.

- Delin, Judy & Jon Oberlander, 1995. "[Syntactic constraints on discourse structure: the case of it-clefts](#)", *Journal of Linguistics* 33: 456-500.
- Erteschik-Shir, Nomi, 2007, [Information Structure: The Syntax-Discourse Interface](#), Oxford, Oxford University Press.
- Firbas, Jan, 1964, « On defining the theme in functional sentence analysis », *Travaux Linguistiques de Prague* 1 : 225-240.
- Fuchs, Catherine, 1984, « [Le sujet dans la théorie énonciative d'Antoine Culioli : Quelques repères](#) », *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 45-53
- Givón, Talmy, 1990, *Syntax: A Functional-Typological Introduction*, Vol. II. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- Givón, Talmy, 1993, *English Grammar: A Function-Based Introduction*, Volume II, Amsterdam, John Benjamins.
- Givón, Talmy, 2001, [Syntax. An Introduction](#). Volumes I & II. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- Gournay, Lucie, 2004, « L'inversion, une stratégie de mise en relief à plusieurs facettes », [Contrastes](#), Gap, Ophrys, 155-167.
- Gournay, Lucie, 2008, « L'inversion locative : un cas particulier de prédication », *Faits de Langues* 31-32, *La Prédication*, 263-275.
- Gundel, Jeanette K., 1977, "[Where do cleft sentences come from?](#)", *Language*, 53: 542-559.
- Gundel, Jeanette K., 1985, "[Shared Knowledge' and Topicality](#)", *Journal of Pragmatics* 9/1: 83-107.
- Gundel, Jeanette K., Nancy Hedberg & Ron Zacharski, 1993, "[Cognitive status and the form of referring expressions in discourse](#)", *Language* 69: 274-307.
- Halliday, Michael A. K., 1967, "[Notes on transitivity and theme in English: Part 2](#)", *Journal of Linguistics* 3(2): 199-244.
- Halliday, Michael A. K., 1976, "Some aspects of the thematic organization of the English clause", in G. Kress (ed.), *System and Function in Language*, Oxford, Oxford University Press, 174-188.
- Halliday, Michael A. K. & Christian M. I. M. Matthiessen, 2014 [1985], [Halliday's Introduction to Functional Grammar](#). 4^{ème} éd. révisée, Londres/New York, Routledge.
- Hedberg, Nancy, 2000, "[The referential status of clefts](#)", *Language* 76(4): 891-920.
- Herment, Sophie & Laetitia Leonarduzzi, 2015, « L'expression de la saillance dans les clivées en *wh*- en anglais contemporain : prosodie, syntaxe, discours », in Maryvonne Boisseau & Albert Hamm (dir.), *Saillance : La Saillance en langue et en discours*, vol. 2, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 85-102.
- Herriman, Jennifer, 2004, "[Identifying relations: the semantic functions of wh-clefts in English](#)", *Text* 24(4): 447-469.
- Higgins, Francis R., 1973, [The Pseudo-Cleft Construction in English](#), New York, Garland.
- Jacobsson, Bengt, 1986, "[Another Look at Negatively Conditioned Subject-Operator Inversion in English](#)", *Studia Linguistica* 40/2: 161-185.
- Jugnet, Anne, 2006, « L'extraposition des complétives objets de verbes de discours en anglais », in D. Lebaud, C. Paulin, K. Ploog (dirs.), *Constructions verbales et production de sens : Actes du colloque organisé à Besançon, les 26, 27 et 28 janvier 2006*, Besançon, Presses Univ. Franche-Comté, 213-225.
- Kaltenböck, Gunther, 2003, "[On the syntactic and semantic status of anticipatory it](#)", *English Language & Linguistics* 7.2: 235-255.
- Kaltenböck, Gunther, 2005, "*It*-extraposition in English: A functional view", *International Journal of Corpus Linguistics* 10.2: 119-159.
- Khalifa, Jean-Charles, 2004, [Syntaxe de l'anglais : théories et pratique de l'énoncé complexe aux concours](#), Paris, Ophrys.
- Kiss, Katalin É., 1998, "[Identificational focus versus information focus](#)", *Language* 74 (2): 245-273.

- Kratzer, Angelica & Selkirk, Elizabeth, 2018, "Deconstructing Information Structure", Manuscript, University of Massachusetts at Amherst and University College London. <https://ling.auf.net/lingbuzz/004201>.
- Krifka, Manfred, 2008, "Basic notions of information structure", *Acta Linguistica Hungarica* 55(3-4): 243-276, https://publikationen.uni-frankfurt.de/opus4/frontdoor/deliver/index/docId/10025/file/SFB632_Basic_Notions_of_Information_Structure.pdf.
- Lambrecht, Knud, 2001, "[A framework for the analysis of cleft constructions](#)", *Journal of Linguistics* 39(3): 463-516.
- Langacker, Ronald W., 1982, "[Space Grammar, Analysability, and the English Passive](#)", *Language* 58/1: 22-80.
- Langacker, Ronald W., 1991, *Foundations of Cognitive Grammar*. Vol.II. *Descriptive Application*, Stanford, Stanford University Press.
- Langacker, Ronald W., 2008, *Cognitive Grammar. A Basic Introduction*, Oxford, Oxford University Press.
- Larreya, Paul, 1993, « Deixis, anaphore et cataphore dans les constructions extraposées », in Renaud Méry (dir.), *L'ordre des mots II. Domaine anglais*, Saint-Etienne, CIEREC, 253-279.
- Méry, Renaud, 1994, « L'inversion sujet/auxiliaire en anglais sans antéposition d'un tiers élément », *Sigma* 16 : 9-57.
- Méry, Renaud, 1996, « L'inversion sujet/auxiliaire en anglais avec antéposition d'un tiers élément interrogatif ou négatif », *Sigma* 17-18 : 149-187.
- Méry, Renaud, 1998, « L'inversion sujet-auxiliaire avec antéposition d'un tiers élément ni interrogatif ni négatif », *Anglophonia-Sigma* 4 : 33-71.
- Méry, Renaud, 2003, « A propos des inversions sujet/verbe en anglais », *Anglophonia* 14 : 149-175.
- Miller, Philip, 2001, "[Discourse constraints on \(non\) extraposition from subject in English](#)", *Linguistics* 39/4: 683-701.
- Milsark, Gary L., 1979, *Existential Sentences in English*, Londres, Routledge.
- Prince, Ellen, 1978, "[A Comparison of Wh-Clefts and it-Clefts in Discourse.](#)" *Language* 54/4: 883-906.
- Prince, Ellen, 1981, "Toward a Taxonomy of Given-New Information", in Peter Cole (ed.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, 223-255.
- Prince, Ellen, 1997, "On the Functions of Left-Dislocation in English Discourse," in A. Kamio (ed), *Directions in Functional Linguistics*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 117-44.
- Prince, Ellen, 1998, "On the limits of syntax, with reference to topicalization and left-dislocation", in Peter Culicover, Louise McNally (eds.), *Syntax and Semantics*, vol. 29, New York, Academic Press, 281-302.
- Roberts, Craige, 2001, "Topics", in Claudia Maienborn, Klaus von Heusinger & Paul Portner (eds.), *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning*, Vol. 33, La Haye, Walter de Gruyter, 1908-1934.
- Rochemont, Michael, 2016, "Givenness", in Caroline Féry (ed.), *The Oxford Handbook of Information Structure*, Oxford, Oxford University Press, 41-63.
- Rooth, Mats, 1992, "[A theory of focus interpretation](#)", *Natural Language Semantics* 1(1): 75-116.
- Simonin, Olivier & Laetitia Leonarduzzi, 2009, « Dislocations à droite et extrapositions nominales : syntaxe et réalisation(s) », in *Grammaire et prosodie 2*, Travaux du CerLiCO, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 129-149.
- Sornicola, Rosanna, 1988, "[It-clefts and Wh-clefts: two awkward sentence types](#)", *Journal of Linguistics* 24: 343-379.
- Ward, Gregory L., 1988 [1985], *The Semantics and Pragmatics of Preposing*, New York, Garland.
- Ward, Gregory L. & Betty Birner, 1995, "[Definiteness and the English existential](#)", *Language* 71/4: 722-742.

III. Autres références utiles

- Aijmer, Karin, 2007, "The Interface between Discourse and Grammar: *The Fact Is That*", in Agnès Celle & Ruth Huart (eds.), *Connectives as Discourse Landmarks*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, Pragmatics & Beyond New Series 161, 31-46.
- Berthe, Florine, 2023, "[From the pseudo-cleft to the *the-N-is* construction in spoken English: the birth of a new paradigm](#)", *Anglophonia* n°33, <https://doi.org/10.4000/anglophonia.4711>.
- Calude, Andreea & Steven Miller, 2009, "[Are clefts contagious in conversation?](#)", *English Language and Linguistics*, 13: 127-132.
- Calude, Andreea, 2009a, *Cleft constructions in spoken English*, Berlin: VDM Verlag.
- Calude, Andreea, 2009b, "Formulaic tendencies of demonstrative clefts in spoken English", in R. Corrigan, E.A. Moravcsik, H. Quali & K.M. Wheatley (eds.), *Formulaic Language: Volume 1. Distribution and Historical Change*, Philadelphie, John Benjamins, 55-76.
- Collins, Peter, 1992, "[Cleft existential in English](#)", *Language Sciences* 14(4): 419-433.
- Declerck Renaat, 1992, "[The inferential *it is that*-construction and its congeners](#)", *Lingua* 87: 203-230.
- Delahunty, Gerald P., 1995, "The inferential construction", *Journal of Pragmatics* 5: 341-364.
- Delahunty, Gerald P., 2001, "[Discourse functions of inferential sentences](#)", *Linguistics* 39: 517-545.
- Delahunty, Gerald P., 2006, "A relevance theoretic analysis of *not that* sentences: 'Not that there is anything wrong with that.'", *Journal of Pragmatics* 16: 213-245.
- Delahunty, Gerald P., 2012, "An Analysis of *The Thing Is That* Sentences", *Journal of Pragmatics* 22/1: 41-78.
- Doherty, Monika, 2001, "[Discourse functions and language-specific conditions for the use of cleft-like sentences: A prelude](#)", *Journal of Linguistics* 39.3: 457-362.
- Goldberg, Adele, 2006, *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press.
- Halliday, Michael A. K. & Ruqaiya Hasan, 1976, *Cohesion in English*, London, Longman.
- Mann, William & Sandra Thompson, 1988, "[Rhetorical Structure Theory: Toward a functional theory of text organization](#)", *Text – Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse* 8/3: 234-81.
- Weinert, Regina & Jim Miller, 1996, "[Cleft constructions in spoken language](#)", *Journal of Pragmatics* 25/2: 173-206.